בס"ד

SHALSHELET NEWS

Chabbat Ki tavo

17 Septembre 2022
21 Elloul 5782

Ville	Entrée	Sortie
Jérusalem	18:04	19:20
Paris	19:43	20:47
Marseille	19:30	20:29
Lyon	19:35	20:34
Strasbourg	19:24	20:26

N°305

La Parole du Rav Brand

« Aujourd'hui, D.ieu t'ordonne d'appliquer ces décrets et ces lois, et tu les respecteras de tout ton cœur et de toute ton âme » (Devarim 26,16).

Bien que la Torah nous ait été donnée il y a longtemps, elle s'exprime souvent de manière à nous faire comprendre et sentir comme si elle nous avait été donnée aujourd'hui. Les gens se lassent des vieilles choses, et la routine endort les sentiments, quant aux renouveaux, ils les réveillent et apportent de la fraîcheur, stimulent l'intérêt, provoquent l'engouement, conduisent à la joie et à la gaité. Nos sages ont instauré de prononcer une bénédiction (*chehékhéyanou*) lors d'une acquisition réjouissante : un habit, un fruit, à l'arrivée d'une fête ou d'une mitsva rare.

Un homme aime comprendre. Lorsqu'il s'agit de discernements fins et bien structurés, cela procure un emballement, une excitation, voire une jubilation qui va bien au-delà de la joie que suscite un bien matériel. Quant à la Torah, la sagesse divine, par excellence, sa compréhension fera aimer Celui qui nous l'a donnée, comme l'écrit le Rambam : « Quel est cet amour convenable ? Il s'agit d'aimer D.ieu d'un amour immense et ardent, au point que son âme soit unie avec l'amour de D.ieu, et continuellement ravie par Lui, comme un homme qui se languit d'amour pour une femme, et n'a pas l'esprit tranquille du fait de cet amour pour elle – et il y pense sans cesse, à son lever, à son coucher, en mangeant et en buvant. Plus intense encore doit être l'amour de D.ieu dans le cœur de ceux qui L'aiment. Cet amour doit constamment le posséder, comme Il nous a ordonné : « de tout ton cœur et de toute ton âme ». C'est ce que le roi Chlomo exprime par métaphore : « car je suis dolente d'amour».

Tout le Cantique des cantiques est une métaphore qui décrit cet amour… Qui s'investit dans la Torah afin de recevoir une récompense – ou ne pas être sujet à des malheurs – poursuit en fait son propre intérêt. A la différence de celui qui s'y investit non par crainte, ni dans l'attente d'une récompense, mais par amour pour le Maître de la terre qui l'a ordonné le fait de façon désintéressée. Les sages ont dit : « Un homme doit toujours s'investir dans la Torah, même pour des motifs personnels, car à travers celle-ci, il parviendra à l'étude désintéressée. » C'est pourquoi, quand on enseigne la Torah aux enfants, aux femmes et aux ignorants, on leur apprend à servir D.ieu par crainte, afin de recevoir une récompense, jusqu'à ce que leur esprit s'élargisse et qu'ils deviennent plus sages. On leur dévoile ce secret petit à petit, et on leur inculque doucement cette idée jusqu'à ce qu'ils la comprennent, l'intériorisent, et servent D.ieu par amour » (*Techouva* 10,3-5).

Il n'y a pas de plus grande assurance pour que notre peuple reste attaché à la Torah qu'en l'étudiant et en la pratiquant, car on ressent alors une douceur et une réjouissance infinie.

Pour obtenir cet amour, il faut s'éloigner de tout ce qui l'empêche, et il faut agir avec les méthodes qui la favorisent. On s'écartera de tout ce qui est interdit, que l'interdit soit *min haTorah* ou instauré par les sages. En plus, il faudra se détacher des mauvaises attitudes, orgueil, paresse, tristesse, insolence, cruauté, etc., et s'habituer aux bonnes mœurs, à la modestie, à la joie, à la soumission, à la bienveillance, etc.

Puis, on se remplira d'une joie encore plus profonde en étudiant avec une logique saine, jusqu'à ce que l'esprit ressente une pleine compréhension.

En parallèle, on tentera de trouver dans les prières, les textes bibliques, les psaumes et autres écrits saints du réconfort dans la foi en D.ieu et dans Sa bonté, en utilisant entre autres, des chants qui réjouissent et qui dirigent justement vers l'amour en D.ieu, Celui qui dans Sa miséricorde rapprochera alors cette personne et la fera profiter de Son amour.

Rav Yehiel Brand

La Paracha en Résumé

➢La Paracha débute par la Mitsva des Bikourim, les prémices des 7 fruits d'Israël à apporter au Beth Hamikdach, comme pour dire, ce n'est pas moi qui les ai fait pousser.

➢ Hachem fait un accord avec nous, "Suivez Mes lois et Mitsvot et Je vous placerai au-dessus de tous les peuples"

➢ Lorsque vous traverserez le Jourdain, vous écrirez la Torah sur des pierres.

➢ Moché fit monter les 12 tribus sur les 2 montagnes et entama les malédictions mais surtout les bénédictions.

➢Moché rappela les bienfaits reçus par les Béné Israël depuis la sortie d'Egypte, "Gardez donc l'alliance divine".

Pour aller plus loin...

1) À propos de la mitsva des bikourim, il est dit (26-3) : « Ouvata el hacohen acher yihyé bayamim hahème véamarta élav higadti hayom lachem élokékha ».

À quel langage peut-on attribuer le terme « higadti », et quelle kavana anime celui qui fait sa déclaration au Cohen en lui apportant les prémices de sa terre ?

2) Quelle mitsva nous permet aujourd'hui d'être considéré comme un homme ayant apporté les bikourim à l'époque du Beth Hamikdach ?

3) Il est écrit (24-13) au sujet de la mitsva de « maasserot » (prélever et donner les dîmes) : véamarta lifné Hachem élokékha biarti hakodech mine habayit végam natati lalévi vélaguère layatome vélaalmana…"vélo cha'hakhti" » ("et je n'ai pas oublié").

Quel rapport y a-t-il entre l'accomplissement de la mitsva de donner les maasserot, et l'oubli ?

4) Qu'est-ce qui nous permet d'être préservé des malédictions et des malheurs cités dans notre Paracha ?

5) Il est écrit (28-34) : « Véhayita méchouga mimaré eineikha acher tiré» (tu deviendras dément à cause de la vision de tes yeux que tu verras). À quel effroyable malheur fait allusion ce passouk ?

6) Il est écrit (28-6) : « baroukh ata bévoékha ouvaroukh ata bétsétékha».

À quelles bénédictions fait allusion le terme « voékha » (ta venue) ?

Yaacov Guetta

Enigme 1: Un Choffar de Avoda Zara, s'il appartient à un Juif, on ne pourra pas l'utiliser pour s'en rendre quitte, par contre s'il appartient à un Goy, il est valable (Choulhan Aroukh Orah Haïm 586,3).

Enigme 2: Quand le siège 13 croise le 25, le 19 se trouve à une extrémité. Pendant ce temps-là, le siège 46 croise le 112, ce qui signifie que le N° 79 est à l'autre bout. Pour obtenir le nombre total de sièges, on fait le calcul suivant : 2 x (79 – 19) = 120. Le télésiège est constitué de 120 places.

Réponses n°304 Ki tétsé

Enigme 3:

Il est écrit dans la Parachat Ki Tétsé (25-9) au sujet de l'homme refusant de donner à sa belle-sœur (dont le mari est mort sans descendance) une postérité : « kakha yéassé laïche acher » (ainsi sera-t-il fait : « la procédure de ´halitsa à l'homme »).

Cette même expression se trouve dans la Méguilat Esther.

Pour dédicacer un feuillet :
Shalshelet.news@gmail.com

Ce feuillet est offert pour la Refoua Chéléma de Shmouel Ben Sarah

Halakha de la Semaine

A) Pendant les 10 jours de pénitence, que faire si l'on a omis de dire "Hamelekh Hakadoch" ?

B) Même question concernant "Hamelekh Hamichpat" ?

***A)* Concernant "Hamelekh Hakadoch" :**

Celui qui a clôturé par mégarde la bénédiction de "Ata Kadoch" par "Hakel Hakadoch" devra rectifier aussitôt "Hamelekh Hakadoch". On pourra rectifier tant que l'on se trouve "Tokh Kédé Dibour" (c'est-à-dire dans les 2/3 secondes qui ont suivi l'erreur).

Si ce laps de temps s'est écoulé :

- Selon certains Richonim, on est acquitté *[Rav Haï Gaon,Raaviya,Raza,ChiboléHaleket].*

- **Selon la majorité des Richonim, on reprendra la amida depuis le début , et c'est cette opinion qui est retenue par le Choul'han Aroukh** (582,1).

B) Concernant "Hamelekh Hamichpat" :

si l'on s'est souvenu Tokh Kedé Dibour, on rectifiera.

Si ce laps de temps s'est écoulé:

- **Selon certains Richonim, étant donné que l'on a mentionné le terme "Hamelekh'', on sera acquitté et on poursuivra la amida** *[Talmidé Rabbenou Yona; Rabbénou Yé'hiel].* **Ainsi est l'avis retenu par le Rama** (582,1). **Et telle est la coutume des communautés Ashkénazes, ainsi que des juifs du Maroc** *(selon le principe de Safek Berakhote Lehakel contre Maran). [Voir Aterte Avot 2 Perek 16,82, et ainsi est l'avis du Ben Ich 'Haï Nitsavime Ot 19 et du Caf Ha'hayime 118,1]*

- **Selon la majorité des Richonim, on reprendra depuis "Hachiva"** (ou depuis le début, si l'on s'en souvient après avoir fini la Amida). *[Rav Saadia Gaon; Rif/Rambam/Roch ; Ritba…]* **Et ainsi est l'avis retenu par le Choul'han Aroukh** (582,1). Car en effet, ''Melekh Ohev Çedaka Oumichpat'' signifie que D. apprécie que Ses créatures se comportent avec équité. Tandis que "Hamelekh Hamichpat" signifie que c'est D. qui juge le monde, ce qui change donc la signification *[Beth Yossef 582 au nom de Rabbénou Manoa'h].*

Cet avis est partagé par l'ensemble des A'haronim Séfarades *[Peri 'Hadach 582,1; Birké Yossef 582,1].*

Et ainsi est la coutume dans la plupart des communautés Séfarades *[Maté Yéhouda (Alger) ; Alé Hadass 9,1 (Tunis) ; Berit Kehouna Maarekhet 70 ot 4 (Gerba) ; Nahar Pekod pour Yérouchalaïm ; Voir aussi le 'Hazon Ovadia p.197 qui témoigne qu'ainsi a toujours été la coutume à Bagdad, avant que le Ben Ich 'Haï ne la fasse changer].* **Et il est connu qu'on n'applique pas le principe de Safek Berakhot Lehakel contre le Minhag en place** (du moins si celui-ci est solidement fondé). *[Troumat Hadechene 1,34; et d'autant plus ici où la problématique de Sabal se pose aussi dans l'autre sens, (Voir Yebia Omer 2, 8/10)]*

Aussi, dans le cas où l'on a fini la amida , il sera bon de recommencer avec le "Tnaii Nedava", et cela même pour les Ashkénazim *['Hazon Ovadia p.198 au nom du Taz/Yaabets/Graz].* **Tout cela s'applique aussi dans le cas où l'on a un doute si l'on a dit « Hamelekh Hakadoch » ou «Hamelekh Hamichpat »** *[Choul'han Aroukh 582,2].*

David Cohen

Coin enfants

Jeu de mots

Les dormeurs n'ont pas l'occasion de réaliser leurs rêves..

Devinettes

1) Pour quels peuples, Hachem considère-t-il la pensée comme l'acte ? (Rachi, 26-5)
2) Quel est le « masser » qui est en vigueur la 3e année et qui ne l'est pas la 1e ou la 2e année ? (Rachi, 26-12)
3) Quel prélèvement agricole est appelé « kodech » ? (Rachi, 26-13)
4) Quel prélèvement agricole est appelé « réchit » ? (Rachi, 26-13)
5) Qui, bien que n'étant pas impur, n'a pas le droit de consommer le «masser chéni » ? (Rachi, 26-14)

Réponses aux questions

1) Le terme « higadti » a ici un langage de « Mazal » (comme on le voit à propos de la naissance de Gad, fils de Zilpa (30-11), au sujet duquel Léa a dit : « Ba Gad » - "le bonheur, le bon Mazal est venu" !). Ainsi, celui qui apporte les bikourim loue Hachem pour ce bon Mazal et ce « zékhout » de :
Pouvoir résider en Erets Israël. D'avoir la joie de posséder une terre ayant produit de merveilleux fruits qui en font sa louange. (Haktav Véhakabala)

2) Faire la Brit Mila à son fils !
Remez Ladavar : les Rachei Tévot des mots « haténé miyadékha véhini'ho lifné… » (26-4) : le Cohen prendra « la corbeille des bikourim de ta main, il la posera devant l'autel de Hachem », forment l'expression « himol » (terme apparenté à Mila). (Séfer Guématriot sur la Torah de Rabbénou Maharach de Lublin).

3) La mitsva de donner les maasserot apporte à celui qui l'accomplit la ségoula de ne pas oublier l'étude de la Torah ! (Arvé Na'hal rapporté par le Otsar Haplaot, page 272)

4) L'amour gratuit et l'union régnant au sein du Klal Israël !
Remez Ladavar : Il est écrit avant que Moché ne dise à certaines tribus (6 tribus) de se tenir sur le mont Guérizim, montagne vers laquelle les Levyim dirigèrent d'abord leur visage et commencèrent pas venir : « vayétsav Moché ète haame bayom hahou ». Les Rachei Tévot de ces 4 derniers mots forment le terme « ahava » (amour). ('Hida:" Na'hal Kédoumim").

5) À la Shoah ! Remez Ladavar : la guématria des mots « méchouga mimaré» (expression traduisant la démence des moyens de persécution barbares qu'employèrent les bourreaux nazis contre et à la vue de tous nos frères et sœurs juifs) est de 699. Ce nombre correspond à l'année où commencèrent les terribles malheurs et atrocités de la Shoah : 1939 (année 5699). (Kovetz Maamarim, 'hélek chéni, page 161, du Rav Hagaon Rabbi Méir Mazouz Chlita, Rach Yéchiva de Kissé Ra'hamim).

6) Les 3 lettres de ce terme font allusion aux 3 choses (3 bérakhot) qui élargissent l'état d'esprit d'un homme (rendant en effet ce dernier plus serein):
La lettre Beit : initiale de « bayit » (une belle maison)
La lettre Alef : initiale de « icha » (une belle épouse)
La lettre Kaf : initiale de « kélim » (de beaux ustensiles, meubles, vêtements).
(´Hida, "Péné David", voir Guémara bérakhot 57b).

La Routh De Naomi

Chapitre 3 :

« ***Son beau-frère ira vers elle, la prendra pour femme, et l'épousera comme beau-frère*** » (Dévarim 25,5). Voici une traduction assez approximative du cœur de la Mitsva de Yiboum (le lévirat, consistant à épouser la femme de son frère défunt qui n'a pas eu de progéniture). Comme vous pouvez le constater, le verset, contrairement à ses habitudes, est assez redondant. Nos Sages expliquent que cette répétition vient nous apprendre une Halakha spécifique au Yiboum : le mariage entre les deux protagonistes prendra effet uniquement lorsqu'ils auront une relation.

Rappelons qu'à l'époque de nos ancêtres, un homme qui souhaitait s'unir avec une femme devait respecter un protocole bien précis. Tout d'abord, il devait « réserver » (lékadech en hébreu) l'élue de son cœur, c'est-à-dire, lui donner un nouveau statut l'interdisant à tout autre homme. Pour ce faire, il pouvait soit lui donner de l'argent, soit lui écrire un contrat, ou plus simplement avoir une relation avec elle. Cette première étape est communément appelée Kiddouchine. Vient alors une période d'un an au cours de duquel les nouveaux fiancés s'attèlent aux préparatifs de la Houppa (cadeaux, invités, **cours de Chalom Bayit** etc). Notons que durant tout ce laps de temps, les promis n'ont en aucun cas le droit d'entretenir des rapports charnels. Cela explique sans doute pourquoi cette période séparant les Kiddouchine de la Houppa a disparu, de façon à éviter les dérives.

Il existe une grande discussion entre nos Sages quant à savoir en quoi consiste exactement la Houppa. De nos jours, les Séfaradim considèrent généralement qu'il faut s'isoler avec son épouse pour valider cette dernière étape que l'on appelle Nissouine.

Cependant, dans le cas de la veuve et son beau-frère, tout ce processus n'a pas de sens. En effet, il ne faut pas oublier qu'initialement, la Torah interdit de se marier avec la femme de son frère, même en cas de divorce ou de mort. C'est seulement s'il disparaît sans descendance qu'Hachem a créé une exception, et dans le seul but de perpétuer le souvenir du défunt. Il était donc logique que la Mitsva de Yiboum suive un autre rituel, en l'occurrence, celui de l'accouplement. Cela prend tout son sens si l'on suit une opinion connue de la Kabbala (mystique juive) qui soutient que l'enfant à naître ne sera autre que la réincarnation de l'âme du frère décédé.

Tout ceci nous permet de comprendre à présent pourquoi Routh, suivant les conseils de sa belle-mère, se glissa pres de Boaz sans aucun autre préambule. Car comme nous l'avons expliqué avant les vacances, celle-ci avait l'intention de réaliser le Yiboum à sa façon.

Yehiel Allouche

A la Rencontre de nos Sages

Rabbi Tsvi Ye'hezkel Michelson

Rabbi Tsvi Yé'hezkel naquit en 1863 à Bilgorei, dans la province de Lublin. Les Juifs de Varsovie l'appelaient « le Rav de Plonsk » (du nom de la ville où il était Rav auparavant), mais dans le monde entier on le connaissait sous son nom : Rabbi Tsvi Yé'hezkel Michelson, l'auteur du livre de responsa «Tiroch VeYitzhar ».

Ses parents engagèrent pour lui les meilleurs enseignants en Torah. Ils lui achetèrent aussi beaucoup de livres précieux qui lui permirent d'en faire une belle bibliothèque. Il étudia la Torah « avec beaucoup de travail en déversant son âme » (comme il le dit dans l'introduction de son livre «Pinot HaBayit »). À l'âge de 12 ans, il connaissait déjà beaucoup de traités avec Tossefot et de nombreux passages du Choul'han Aroukh par cœur. Il commença aussi à ce moment-là à écrire des commentaires de Torah et entra en correspondance avec les grands de la génération. Quand il grandit, on l'envoya étudier à la yéchiva de Biala, et il se rapprocha du Roch Yéchiva et Rav du lieu, le Admor Rabbi Zéev Na'houm.

En 1879, il se maria. Il étudiait la Torah jour et nuit chez son beau-père qui lui fournissait sa subsistance généreusement. À cette même époque, il fut nommé Rav par les grands de la génération tels que Rabbi Chneor Zalman de Lublin. Entre temps, son beau-père eut des revers de fortune, et Rabbi Tsvi Yé'hezkel, pour vivre, voulut ouvrir une imprimerie. Mais le Rabbi de Gour, lui dit : « Tu dois être Rav en Israël et pas commerçant ». Comme il rentrait de Gour, les responsables de la communauté de la ville de Krasnibrod vinrent le trouver pour lui apporter une nomination comme Rav de leur ville. Rabbi Tsvi Yé'hezkel fit immédiatement ses bagages et partit à Krasnibrod, pour obéir à son Rav. Il y resta 9 ans.

En 1893, il fut invité à venir dans la ville de Plonsk. Après avoir demandé l'avis de son Rav, le Sefat Emet, il devint Rav de Plonsk.

Peu de temps après son arrivée éclata une épidémie de choléra. Loin de quitter la ville comme beaucoup d'autres, il se consacra entièrement à des actions de sauvetage. Il aida à construire un hôpital provisoire, organisa une équipe de gens qui soignaient les malades par tours de garde, et dont il faisait également partie. Et il tomba aussi malade personnellement, mais réussit à surmonter la maladie et à guérir. Après la fin de l'épidémie, le gouverneur de la province, bien qu'étant un antisémite notoire, le remercia en public de son dévouement envers les habitants de la ville au moment de l'épidémie.

En 1911, le gouvernement russe décréta que les écoles et les 'hadarim des Juifs devaient donner un mois et demi de vacances aux élèves, comme les écoles publiques. Les Juifs virent dans ce décret un immense abandon de la Torah. Les responsables des communautés s'adressèrent à lui pour qu'il intervienne auprès du ministre de l'éducation afin d'annuler ce mauvais décret. Il alla le trouver et le ministre tendit l'oreille à la demande émouvante du Rav de Plonsk et le décret fut annulé.

Ses grandes actions le rendirent célèbre dans le monde juif, et les responsables de la communauté de Varsovie l'invitèrent à venir se joindre à l'Assemblée des rabbanim de la ville. Il tint cette lourde charge jusqu'à ce que la ville tomba aux mains des nazis pendant la Deuxième guerre mondiale. Il était respecté et honoré dans tous les milieux. Le charme de sa personnalité attirait aussi des Juifs qui étaient loin de la Torah et du judaïsme.

En arrivant à Varsovie, il convoqua un congrès national sur le problème du Chabat. L'invitation au congrès fut signée par des personnalités comme le 'Hafets 'Haïm. Il fonda aussi une société pour la pureté des filles d'Israël, et agit en faveur de la construction de mikvaot et de bains publics hygiéniques et perfectionnés. Et bien que très occupé par les besoins de la communauté, il trouvait le temps d'étudier la Torah et d'imprimer de nombreux livres. Beaucoup de ses ouvrages sont restés manuscrits et ont été perdus pendant l'Holocauste. Il travailla également beaucoup pour Erets Israël en promouvant par exemple les Etroguim de la Terre sainte.

Rabbi Tsvi Yé'hezkel passa ses derniers jours dans le ghetto de Varsovie sous l'esclavage nazi. C'est en août 1943 qu'il rendit son âme au Créateur.

David Lasry

Pélé Yoets

Les Téfilin …
Une mitsva salvatrice

La Guemara de Berakhot (6a) interprète le verset (Dévarim 20,10) « Et tous les peuples de la terre verront que le nom de l'Éternel est associé au tien, et ils te redouteront » comme faisant référence à la pose des Téfilin (phylactères). En effet, ces derniers symbolisent « la puissance » d'Israël. Les voyageurs qui cessent de mettre leurs Téfilin par crainte de la moquerie des non-juifs ont tort. Il n'est pas acceptable d'annuler une mitsva de la Torah pour un tel motif. Il faut au contraire être féroce comme un tigre pour ne pas se laisser décourager dans notre pratique des mitsvot au quotidien devant un moqueur. C'est pourquoi un juif doit être davantage scrupuleux sur chaque mitsva lors d'un voyage. Les routes étant dangereuses, il faut être vigilant à ce que le Satan ne puisse pas venir en accusateur. La mitsva, en revanche, sert de bouclier (Kohelet 8,5). Les Téfilin ont besoin d'un corps propre, il faudra veiller à ne pas dormir avec ni à émettre des flatulences. Les décisionnaires ont écrit (O.H. 38,2), que s'il est persuadé qu'il ne sera pas en mesure de retenir les émissions de gaz avant l'heure limite de la prière, il est préférable dans ce cas, de rater sa prière quitte à la rattraper à la prière suivante (tachloumin).

De plus, il faut faire très attention à ne pas être distrait au moment où l'on porte les Téfilin, le Ari Zal se montrait très strict à ce sujet. De surcroit, il est impératif de ne pas avoir de pensées malsaines en les portant. De nombreuses personnes trébuchent malheureusement sur un point primordial concernant ces lois : il faudra veiller à placer les Téfilin correctement pour ne pas faire partie de la catégorie des personnes n'ayant jamais accompli la mitsva des Téfilin (Cf. Michna Broura 27,33). Ils doivent être placés convenablement sur le biceps, et à l'avant, le boitier des Téfilin de la tête doit être posé à la lisière des cheveux, dans l'axe des yeux et ne doit pas descendre plus bas que la racine des cheveux. Il ne doit pas se retrouver sur le front. A l'arrière, le nœud doit être positionné en majorité sur la boite crânienne, au-dessus de la nuque, centré entre les oreilles. Il est du devoir de tout un chacun de faire la remarque à ce sujet autour de nous. (Pelé Yoets Téfilin)

Yonathan Haïk

La Question

La paracha de la semaine débute en nous enseignant les lois relatives à l'offrande des prémices. Concernant le protocole, le verset nous dit : *"et tu répondras et tu diras l'araméen a perdu mon père... "* Rachi nous explique que l'utilisation du verbe "répondre" vient en réalité nous signifier que cette proclamation devait être faite à haute voix.

Dès lors, il y a lieu de se demander, pour quelle raison lors de l'offrande des prémices il nous est recommandé de prononcer cette déclaration avec une voix forte, alors qu'en ce qui concerne les tfilot de manière générale, la guemara brakhot nous enseigne que tout celui qui prie à voix haute fait partie des petits dans la croyance (car il semblerait présager que plus la voix serait forte, plus la prière monterait, comme si cela changeait quelque chose pour Hachem).

Le **Hanoukat Hatorah Hahadash** répond :

La proclamation qui était faite au moment des prémices débute par : "l'araméen a perdu mon père ".

Cette affirmation étant toutefois inexacte sur le plan historique, mais se rapporte à la volonté qu'eut Lavan de détruire Yaakov avant qu'Hachem n'intervienne pour l'en empêcher.

Or, puisque cette affirmation revient à proclamer qu'Hachem est en mesure de lire l'intériorité des cœurs et des volontés, il n'y a pas lieu de craindre que la personne faisant cette déclaration puisse penser qu'il serait nécessaire de lire à voix haute pour qu'Hachem l'entende.

Pour cette raison, la Torah nous enjoint de faire cette proclamation à voix haute sans craindre que cela puisse porter à confusion.

G. N.

Enigmes

Enigme 1: Quelqu'un a fait les Birkot Hatorah correctement le matin, et il devra quand même les refaire, comment cela se fait-il ?

Enigme 2: David et Victoria possèdent chacun un certain nombre de pommes. Si David donne une pomme à Victoria, alors les deux auront le même nombre de pommes. Si Victoria donne une pomme à David, celui-ci aura alors deux fois plus de pommes. Combien de pommes possèdent les deux personnages ?

Enigme 3: Une expression propre au Seder de Roch Hachana se trouve dans notre Paracha. Laquelle ?

De la Torah aux Prophètes

S'il est vrai que nous sommes toujours dans la période dite « de consolation » qui fait suite à la destruction du Beth Hamikdach, la Paracha de cette semaine est beaucoup plus en phase avec la Haftara que nous lirons ce Chabbat. En effet, ayant pour thème principal les malédictions qui attendent ceux qui habitent en Terre sainte et transgressent les lois de la Torah, la Paracha de Ki Tavo prend tout son sens à notre époque. Nous sommes les témoins vivants qu'Hachem n'a qu'une seule parole. Mais cela ne doit pas nous chagriner, bien au contraire. C'est d'ailleurs le but de la Haftara, qui nous rappelle que D.ieu a également promis de nous délivrer. Le fait même que cela prenne du temps est source de réconfort puisque cela est conforme à ce qui est écrit dans la Paracha: « ***tu iras en tâtonnant à midi comme le fait l'aveugle dans les ténèbres*** » (Dévarim 28,29).

La Force d'une parabole

Nous disons dans les Selihot : ''Kédalim oukérachim dafaknou délatékha'', ''Tels des mendiants, nous frappons à ta porte''.
Comment comprendre que nous puissions nous présenter comme des êtres dénués de Mitsvot, pourtant la guemara dit (Erouvin 19) que : ''Même le juif le plus simple est rempli de Mitsvot comme la grenade'' ! N'avons-nous réellement aucun mérite à notre actif ?
De plus, comment concevoir que l'on offre des arguments au Satan en disant que nous n'avons rien à présenter ? Ne risque t-il pas d'exploiter ces aveux ?
Rabbi Yossef Messas (1892-1974 qui fut Rav à Tlemcen, Meknes puis à Haïfa) nous éclaire par une parabole.

Il y avait dans une ville un pauvre qui vivait de la générosité des passants. Chacun lui offrait quelques pièces qui lui permettaient de manger. En général, les pièces que l'on réservait aux pauvres étaient celles qui étaient un peu abimées et que l'on avait donc du mal à faire accepter par les commerçants. Malgré sa condition difficile, notre mendiant rêva un jour de s'acheter un nouveau manteau. Ce plaisir était difficile d'accès mais avec patience il mit de côté pièce après pièce jusqu'à réussir à rassembler la somme nécessaire. Il prit alors son butin et se présenta au magasin pour acheter l'objet de son rêve. Curieusement, le vendeur s'intéressait à tous les clients sauf à lui. Le voyant attendre, un autre client se demanda pourquoi personne ne s'occupait de lui. -''Vas-tu demander une réduction ?'' – ''Non, je payerai le prix exact du manteau''. -''Vas-tu demander un paiement différé ? – Non, je payerai tout sur place.'' –'' Alors pourquoi le vendeur n'est-il pas intéressé par ton achat ? –''En fait, le vendeur sait bien que je compte lui payer avec plein de petites pièces qui sont abimées et qui, malgré leur valeur, seront difficiles à utiliser. Il n'est donc pas très motivé par cette vente.''

Ainsi, bien que nous fassions beaucoup de Mitsvot, nous savons qu'elles sont parfois de qualité moyenne. Lorsque nous nous présentons comme des mendiants, ce n'est pas pour dire que nous n'avons pas de Mitsvot mais pour demander à Hachem d'accepter nos Mitsvot quelle que soit leur qualité. La Techouva passe aussi par le fait de réaliser que même nos bonnes actions sont perfectibles. En espérant que l'année prochaine nous réussissions à les accomplir avec plus de cœur, d'engouement et de plaisir. (Avoténou sipérou lanou)

Jérémy Uzan

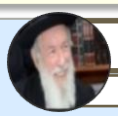

La Question de Rav Zilberstein

Léïlouy Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Boaz est un bon élève dans une classe où il y a beaucoup de fraternité et d'amitié. Chaque jour, il va à l'école le sourire aux lèvres et dans l'ambition de ravir la première place. Effectivement, la classe ne comporte presque que des bons éléments qui ont de grandes facultés et dont les résultats frisent l'excellence. Mais, il y a aussi Béni qui malheureusement n'y arrive pas trop. Il peine à obtenir la moyenne et cela lui est difficile d'être toujours à la dernière place. Un beau jour, lors d'une récréation, Boaz a une idée. Comme il sait que Béni va bientôt finir le Seder Moed qui est un des six ordres des Michnayot, il s'imagine que cela lui ferait plaisir que la classe lui fasse un Siyoum (finalisation de son étude) mémorable afin de lui montrer la grandeur de ses efforts et lui redonner un peu confiance en lui. Il en parle donc discrètement à ses amis qui sont toujours partants pour un acte de 'Hessed (bonté) et acceptent donc immédiatement l'idée. Ils décident donc de ramener le jour J chez lui des boissons ainsi que diverses friandises afin de fêter avec lui l'événement. Et comme ils savent que Béni n'a pas souvent la chance de recevoir un prix, ils s'associent pour acheter une belle coupe en cristal et inscrire dessus « Champion des Michnayot ». Le jour du Siyoum arrive et les merveilleux élèves préparent la fête avant l'arrivée de Béni afin de lui faire une superbe surprise. Dès que Béni rentre chez lui, tout le monde se met à chanter de jolis chants en son honneur et un énorme sourire se peint sur son visage. Le professeur qui était dans la confidence est fier de ses élèves et invite Béni à finaliser son étude devant ses parents. Béni s'avance, remercie évidemment ses camarades de cet accueil digne des plus grands présidents et fait son Siyoum, un sourire radieux collé aux lèvres. C'est maintenant au tour de Boaz de rentrer en action. On l'a honoré à donner lui la coupe car il est l'initiateur de cette magnifique idée. Mais au moment où il sort discrètement la coupe en cristal et qu'il se dirige vers son camarade, celle-ci lui glisse des mains, tombe à terre et se brise en mille morceaux. Un silence gênant s'installe et personne ne sait quoi dire. Mais Béni, sans faire attention aux bouts de verre, fonce prendre Boaz dans ses bras pour lui dire que c'est comme si qu'il l'avait reçue et qu'il est entièrement Mo'hel sur tout cela. Boaz est un peu rassuré mais il voit tout de même le regard triste de ses autres camarades. D'ailleurs, pendant la récréation, ses amis lui font un peu la tête et c'est au bout d'un moment qu'un des élèves vient lui en expliquer la raison. Il lui dit que même si Béni lui pardonne entièrement, eux ne sont pas prêts à oublier si vite. Ils pensent qu'il doit racheter une coupe pour Béni car ils étaient encore les propriétaires lorsqu'il l'a cassée. Boaz est prêt à en racheter une autre mais seulement si un Rav lui dit qu'il est 'Hayav, ils vont donc trouver un Rav pour lui poser la question.
Il semblerait à première vue que ses camarades ont raison, car la coupe leur appartient encore et le pardon de Béni ne change donc rien. Et même si généralement on considère que le fait de mettre un objet dans la maison d'une personne, sa propriété l'acquiert pour lui, ici c'est différent puisque la maison appartient à son père et donc Béni n'est pas encore le propriétaire du cadeau. Mais le Rav Zilberstein nous enseigne un grand 'Hidouch, il donne une raison pour laquelle on pourrait acquitter Boaz. Il explique que la coupe était offerte afin de mettre du baume au cœur à Béni et elle a véritablement bien fait son effet. D'autant plus qu'elle se trouvait chez lui, et même si Halakhiquement parlant il ne s'agit pas véritablement de sa propriété, cependant on considérera que le cadeau est arrivé à destination. On estimera donc que lorsque Beni est arrivé chez lui avec un tel accueil, et de surcroît en voyant la coupe, leur mission est accomplie puisque leur volonté de réjouir et donner de l'assurance à Beni fut une véritable réussite. Ils n'avaient pas acquis la coupe pour l'utiliser eux-mêmes mais seulement pour donner de la joie à leur ami et cela fut réalisé avec brio.
En conclusion, le Rav nous enseigne un grand 'Hidouch, Boaz sera Patour car on considérera que la coupe a terminé sa mission en réjouissant Beni et qu'il est donc libre de pardonner et d'estimer que c'est comme s'il l'avait reçue.
(Tiré du livre Oupiryo Matok Bamidbar, page 364)

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« Et Hachem ne vous a pas donné un cœur pour connaître, ni des yeux pour voir, ni des oreilles pour entendre jusqu'à ce jour-ci…et vous garderez les paroles de cette alliance… » (29/3;8)

- Qu'est-ce que les bné Israël ne connaissaient pas, ne voyaient pas et n'entendaient pas ?
- Qu'est-ce qui a déclenché que "ce jour-ci" tout a changé ?

Rachi donne deux explications :

1. Moché dit aux bné Israël : «Jusqu'aujourd'hui, je pensais que vous ne reconnaissiez pas les bontés d'Hachem, que vous ne voyiez pas, que vous n'entendiez pas tous les bienfaits qu'Hachem fait à votre égard et que c'était pour cela que vous ne vous attachiez pas à Lui (de là on pourrait déduire qu'en reconnaissant, en voyant, en entendant toutes les bontés qu'Hachem nous fait, on s'attache à Lui). Mais aujourd'hui, lorsque j'ai donné le sefer Torah aux bné Lévi et que vous, les bné Israël, vous vous êtes présentés devant moi en me disant : "Moché notre maître, nous aussi étions au Sinaï et avons accepté la Torah et elle nous a été donnée, alors pourquoi laisses-tu ta tribu se l'accaparer ? Ils nous diront demain: Ce n'est pas à vous que la Torah a été donnée mais à nous." Alors je me suis réjoui et j'ai compris que vous êtes en réalité attachés à Hachem et désirez Sa présence. Et vous êtes venus à cet endroit. Maintenant que vous êtes grands et glorieux, que votre cœur ne s'enorgueillisse pas. Ne vous rebellez pas contre Hachem et gardez les paroles de cette alliance. »

2. Moché dit aux bné Israël : «Jusqu'aujourd'hui, vous ne comprenez pas le fond des enseignements car un homme ne comprend le fond de pensée de son Rav et la profondeur de la sagesse de son enseignement que 40 ans plus tard, c'est d'ailleurs la raison pour laquelle jusqu'aujourd'hui Hachem n'était pas très pointilleux avec vous. Mais aujourd'hui, 40 ans se sont écoulés et vous êtes désormais censés avoir compris la profondeur de tous les enseignements. Hachem sera plus pointilleux avec vous, c'est pour cela que vous devez redoubler de vigilance et bien faire attention à garder les paroles de cette alliance. »

Il en ressort que Rachi fait un lien entre notre passouk et le dernier passouk de la paracha « Et vous garderez les paroles de cette alliance… » (29/8)

Le Sifté 'Hakhamim explique ainsi ce lien que fait Rachi :

Selon la première explication : Du fait que vous êtes à présent arrivés au niveau de reconnaître les bontés d'Hachem et donc de reconnaître que toute votre réussite vient de Lui et pas de vos mains, par conséquent, gardez les paroles de cette alliance afin que vous réussissiez dans tout ce que vous entreprenez.

Selon la deuxième explication : Du fait que vous êtes à présent arrivés au niveau de comprendre les enseignements, Hachem sera donc plus pointilleux avec vous. Par conséquent, vous devez redoubler d'attention à bien garder les paroles de cette alliance.

Le Mizra'hi demande : Maintenant que Rachi a lié ces deux psoukim, comment expliquer les versets qui se trouvent entre ces deux psoukim qui traitent de la guerre avec Si'hon et Og ?

Le Sifté 'Hakhamim répond :

Selon la première explication : À présent que vous réalisez tous les bienfaits qu'Hachem a faits pour vous, qu'Il vous a rendus grands et glorieux comme par la victoire de ces guerres avec Sihon et Og et vous avez été témoins de tous les miracles qu'Hachem a faits pour vous lors de ces guerres, alors ne vous rebellez contre Lui et gardez bien Ses Mitsvot.

Selon la deuxième explication :
Maintenant que 40 ans se sont écoulés et qu'à présent vous avez atteint la compréhension profonde de la Torah, vous comprenez que c'est l'étude de la Torah et l'accomplissement des Mitsvot qui vous ont fait réussir, comme par exemple la victoire des guerres avec Si'hon et Og. Par conséquent, continuez à bien garder cette alliance afin que vous réussissiez. Il en ressort que selon l'explication de Rachi, la Torah vient nous apprendre qu'il y a deux leviers pour être motivé à étudier et accomplir les Mitsvot.

Premier levier : C'est la première explication où maintenant, après la victoire de toutes les guerres telles que Si'hon et Og, il y a deux chemins : si on ne reconnaît pas que cela vient d'Hachem alors cet état glorieux peut entraîner orgueil et rébellion, mais si on reconnaît que cela vient d'Hachem alors on réalise toutes les bontés qu'Il nous procure, on se rend compte qu'Il nous protège et nous sauve de terribles guerres et qu'Il nous offre constamment des bienfaits, alors on se sentira "redevable" et cela nous procurera la motivation d'étudier la Torah et d'accomplir les Mitsvot.

Deuxième levier : C'est la deuxième explication qui est la compréhension que notre réussite ne s'est produite que grâce à l'étude de la Torah et l'accomplissement des Mitsvot. Comprendre que c'est cela qui nous protège dans les guerres et nous donne la victoire est la clé de la réussite à tous les niveaux. La compréhension que tout provient de l'étude de la Torah et l'accomplissement des Mitsvot, nous procurera la motivation d'étudier la Torah et d'accomplir les Mitsvot. Ainsi, à la fin de la paracha, la Torah nous donne la solution pour servir Hachem avec joie et pour ainsi être sauvés des malédictions : il faut associer ces deux leviers et donc réaliser les innombrables bienfaits qu'Hachem nous procure constamment et en être reconnaissants et également comprendre que la clé de la réussite à tous les niveaux provient de l'étude de la Torah et l'accomplissement des Mitsvot. Cela nous donnera la motivation de servir Hachem dans la joie pour ainsi être sauvés des malédictions et mériter toutes les Brakhot.

Mordekhaï Zerbib